

Artiste censuré en France

Il aime Mondrian, Malevitch et les grands peintres abstraits. Raphaël Boccanfuso a composé un recueil de cartes postales à partir de reproductions de peintures abstraites qu'il s'est procurées en divers points de vente. Son ouvrage, financé par la Drac Ile-de-France (direction régionale des affaires culturelles), vient d'être interdit de diffusion par l'ADAGP, organisme gérant les droits d'auteur, qui le menace de procès pour «*graves violations du droit moral*». Pourtant, par souci d'identification du matériau originel, il a fait subir au verso le moins de modifications possible: le nom de l'artiste, le titre, la technique, les dates sont conservés intacts. Il a ensuite apposé son cachet en guise de signature. Il ne s'agit finalement que d'une appropriation et d'une revisitation, à l'image d'un collage, pratique courante de la modernité.

Hervé Gauville

Libération 14 nov 2002